

Télévision de la Suisse Romande à Genève

Autor(en): **Sumi, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Bauzeitung**

Band (Jahr): **88 (1970)**

Heft 3: **ASIC-Ausgabe**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-84399>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

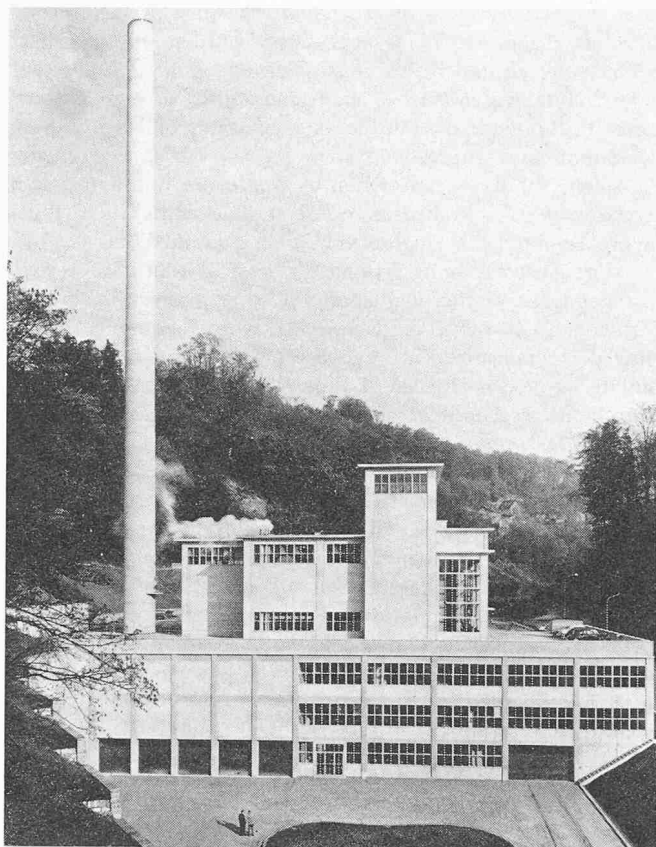
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Incinération des ordures ménagères à Lausanne

DK 628.492

Par A. Villard, Lausanne



Usine d'incinération des ordures ménagères de la ville de Lausanne
(Photo Von Roll S. A., Zurich)

L'Usine d'incinération des ordures ménagères a été construite entre 1955 et 1958. Le maître de l'œuvre était la Ville de Lausanne, représentée par sa Direction des travaux.

Les installations électro-mécaniques ont été étudiées et exécutées par la Maison Von Roll S.A. à Zurich; l'architecte-conseil était M. E. Beboux, à Lausanne. Tous les travaux d'ingénieur ont été confiés au soussigné.

Les fondations sont constituées par des puits de diamètre variable de 1,50 m, 2,00 et 2,50 m; leur longueur (pour traverser les remblais de la Vallée du Flon) varie de 20 à 25 m. L'ossature complète est en béton et béton armé.

Adresse de l'auteur: *Armand Villard*, ing. dipl., 1, Galerie Benjamin Constant, 1000 Lausanne.

Télévision de la Suisse Romande à Genève

DK 725.2

Par A. Sumi, Genève

Le complexe de la Télévision romande entre dans le cadre de la Télévision Suisse qui groupe les trois centres régionaux de Zurich, Lugano et Genève.

L'extension actuelle de la TV romande se réalise sur des terrains contigus au bâtiment existant de Radio-Genève, mis à disposition par l'Etat de Genève. La superficie de ces terrains permettra des extensions futures qui se réaliseront en fonction du développement de la Télévision.

L'étape actuellement en cours de construction (46000000 de Fr.) comprend:

A droite: Bâtiment de la Télévision de la Suisse romande à Genève
(Photo Pricam, Genève)

- un ensemble de bâtiments bas, à 4 étages sur rez-de-chaussée et à un ou deux sous-sols, groupant les locaux techniques comme les ateliers, les studios et régies, ainsi que les centres d'émission;
- une tour de 18 étages sur rez-de-chaussée avec 3 sous-sols, tous les étages étant conçus et dimensionnés pour être affectés soit à une utilisation administrative ou technique.

L'ensemble des bâtiments de cette étape couvre une surface de terrains construits de plus de 6000 m².

Les études d'avant-projet débutèrent en 1963 sous le contrôle et avec la collaboration du Maître de l'œuvre, en l'occurrence la Sté Suisse de Radiodiffusion et de Télévision à Berne. Des séances de coordination hebdomadaires groupant les représentants du Maître de l'œuvre et les mandataires responsables: ingénieurs et architectes, permirent dans un esprit d'étroite collaboration l'établissement du projet général de ce complexe. Grâce à ces séances, il a été possible de tenir compte, dans la conception des ouvrages, de l'évolution rapide des techniques dans le domaine de la télévision.

Les travaux débutèrent en 1965-1966, après leur mise en soumission par les ingénieurs et architectes mandataires et après leur adjudication par le Maître de l'œuvre. Le programme des travaux, établi sur la base du planning financier, permettra l'achèvement complet des travaux et l'occupation de tous les locaux de ce complexe pour le début de l'année 1972.

La conception et les structures adoptées pour la réalisation des ouvrages, ont permis une rationalisation très poussée des travaux de gros-œuvre. Cette rationalisation s'est avérée bénéfique, surtout pour la construction de la tour. En effet, l'emploi pour les piliers de profilés métalliques creux à dimensions extérieures constantes, sur toute la hauteur de la tour, a rendu uniformes tous les étages aussi bien dans leur structure porteuse que dans leurs finitions intérieures et extérieures.

Adresse de l'auteur: *André Sumi*, ing. dipl., 5, av. Ste-Clotilde, 1205 Genève.

